

QUE le conseil municipal autorise un transfert budgétaire de 25 394,19 \$ inscrit au rapport préparé par la directrice du Service récréatif et communautaire, le cas échéant.

ADOPTÉ

2007-05-231 INVITATION À SOUMISSIONNER 2007-SRC-13 : RÉFECTION DU PLANCHER DU CHALET DE LA PISCINE AU PARC SAUVÉ

Suite à l'invitation à soumissionner 2007-SRC-13 relative à la réfection du plancher du chalet de la piscine au parc Sauv , la soumission suivante est d pos e devant ce conseil :

Construction  mery Paquette inc. 48 206,55 \$

VU la recommandation de la directrice du Service r cratif et communautaire d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction  mery Paquette inc. ;

Il est propos  par M. le conseiller Robert Savard,
appuy  par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
et r solu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield accorde   l'entreprise Construction  mery Paquette inc. un contrat pour les travaux de r novation du plancher du chalet de la piscine au parc Sauv , pour un montant de 48 206,55 \$, taxes comprises, selon les termes et conditions  nonc s dans sa soumission d pos e dans le cadre de l'invitation   soumissionner 2007-SRC-13 ;

QU'afin de satisfaire au paiement desdits travaux, le conseil municipal d cr te un emprunt de 48 206,55 \$ au fonds de roulement avec obligation de remboursement sur trois (3) ans.

ADOPT 

P RIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes pr sentes dans la salle   formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le d sir de s'exprimer lors de cette p riode de questions.

2007-05-232 LEV E DE LA S ANCE

  18 h 10, l'ordre du jour  tant  puis ,

Il est propos  par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,
appuy  par M. le conseiller Claude Reid,
et r solu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève sa séance spéciale du 7 mai 2007.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier